



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 16 janvier 2012, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse et Yves Sigouin sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

M. le conseiller André Tremblay est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, est absent.

M. Pierre St-Onge, greffier et directeur général adjoint, est présent.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, MM. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et Sylvain Valiquette, directeur du Service des loisirs et de la culture, sont présents jusqu'à 19h48.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30. Mme Bélanger adresse ses vœux de Bonne Année 2012, de santé, de prospérité et de bonheur à l'assistance.

001/16-01-12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par le greffier.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2011

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2011
2. Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications avec « PG Solutions »
3. Taux d'intérêt et pénalité pour comptes impayés
4. Budget 2012 de l'Office municipal d'habitation de Rivière-Rouge
5. Autorisation de paiement des dépenses incompressibles prévues au budget 2012
6. Modification à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres (résolution numéro 183/02-05-11)
7. Appropriation du surplus accumulé pour l'achat d'un serveur PG

C Gestion administrative

1. Autorisation de participation aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
2. Adhésions à des Associations et Corporations professionnelles
3. Formations et congrès
4. Adhésions à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et au Centre de ressources municipales (CRM)
5. Publication dans les journaux pour l'année 2012
6. Lettres d'entente numéros 2009-14 et 2009-23 avec le Syndicat



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

7. Embauche au poste temporaire de commis-comptable
8. Destruction de boîtes de documents

D Contrats et appels d'offres

1. Mandat pour la réalisation d'un sondage de nos citoyens
2. Mandat de services professionnels pour un auditeur

E Avis de motion

F Adoption des règlements

1. Adoption du projet de règlement numéro 194 concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures
2. Assemblée publique de consultation relative au projet de règlement numéro 194
3. Adoption du règlement numéro 195 modifiant l'article 5.7 du règlement numéro 176 visant à aider un propriétaire à mettre en place une installation septique conforme

G Sécurité publique

1. Mandat à un avocat relativement à un bâtiment qui constitue une menace pour la sécurité publique

H Transport routier

1. Demande d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local
2. Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) : Entretien hivernal de la route 117
3. Projets 2012 du ministère des Transports du Québec (MTQ) à Rivière-Rouge
4. Demande au ministère des Transports du Québec (MTQ) : Cadastrage des voies de dessertes du nouveau contournement de la route 117

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Adhésion au Réseau environnement pour l'année 2012
2. Adhésion au Réseau Rues principales pour l'année 2012
3. Approbation de l'entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique

K Loisirs et culture

1. Demande de subvention dans le cadre du programme de la « Politique nationale de la Ruralité 2007-2014 »
2. Plaisirs d'hiver 2012
3. Versement de subventions à des organismes pour 2012
4. Reconnaissance pour le « Festival sportif hivernal » les Jeux d'hiver 50+ du Réseau FADOQ des Laurentides
5. Reconnaissance pour l'organisation des Jeux FADOQ des Laurentides
6. Reconnaissance du Programme Qualité Logi-être du Réseau FADOQ
7. Achat d'un défibrillateur

L Divers

1. Projet de persévérance scolaire « J'aime ça tu m'encourages! »

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

002/16-01-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

003/16-01-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 19h30 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 à 19h30 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

004/16-01-12

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2011 à 20h00 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2011 à 20h00 soit adopté tel que préparé par M. Pierre St-Onge, greffier.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et fonctionnaires répondent aux questions adressées par le public.

Note : Mme Nicole Bouffard ainsi que MM. Jean-Louis Boileau et Sylvain Valiquette quittent la séance. Il est 19h48.

GESTION FINANCIÈRE

005/16-01-12

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de décembre 2011 se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 17665 à 18084) :	195 598,83 \$
Remises diverses (fédérales, provinciales et autres) :	92 309,53 \$
Comptes courants (ch. # 112269 à 112532) :	350 966,00 \$
Total :	638 874,36 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 170.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 170 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 10 du règlement numéro 170.

ADOPTÉE

006/16-01-12

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN DES APPLICATIONS AVEC « PG SOLUTIONS »

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement des contrats d'entretien et de soutien des applications avec la compagnie « PG Solutions » pour l'année 2012 au coût total de 24 100,00\$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

007/16-01-12

TAUX D'INTÉRÊT ET PÉNALITÉ POUR COMPTES IMPAYÉS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le taux d'intérêt sur les comptes exigibles et dus à la Ville de Rivière-Rouge soit fixé à sept pour cent (7%) et qu'une pénalité de 0,5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année, soit ajoutée au montant des comptes exigibles et dus à la Ville de Rivière-Rouge, et ce, pour l'année 2012.

ADOPTÉE

008/16-01-12

Remplacée par la
résolution numéro
203/17-05-12

BUDGET 2012 DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RIVIÈRE-ROUGE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge approuve le budget 2012 de l'Office municipal d'habitation (O.M.H.) de Rivière-Rouge, tel que présenté par l'O.M.H. et résumé comme suit :

Revenus	89 456,00 \$
Dépenses	157 646,00 \$
Déficit	68 190,00 \$ partagé comme suit :

- contribution de la Société d'Habitation du Québec :	61 371,00 \$
- contribution de la Ville de Rivière-Rouge :	6 819,00 \$.

ADOPTÉE

009/16-01-12

AUTORISATION DE PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES PRÉVUES AU BUDGET 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

D'autoriser le paiement des dépenses incompressibles suivantes prévues au budget pour l'année 2012 :

Description	Code objet	Montant
Salaires élus	130 @ 139	180 716 \$
Salaires	140 @ 149	2 572 010 \$
Formation des pompiers	154	11 670 \$
Cotisations de l'employeur	210 @ 280	645 652 \$
Transport & communications	320 @ 340	101 051 \$
Services professionnels :		
Vérification comptable	413	20 000 \$
Services informatiques	414	209 029 \$
Assurances générales	420	160 590 \$
Services :		
Police	441	466 778 \$
Contrats de déneigement	443	3 000 \$
Vidange fosse septique (Camping)	445	3 000 \$
Contrat cueillette matières résiduelles	446	208 156 \$
Formation	454	59 078 \$
Cotisations et abonnements	494	151 979 \$
Frais de banque	496	70 \$
Loyers MRC	511	2 529 \$
Location terrains	512	4 279 \$
Contrat service photocopieur	529	7 365 \$
Électricité	681	338 354 \$
Frais de financement (intérêts sur dettes)	800	328 988 \$
Quote-part MRC	951	315 486 \$
Quote-part Supra-locaux	951	1 500 \$
Quote-part R.I.D.R.	951	234 563 \$
Quote-part O.M.H. Rivière-Rouge	959	6 608 \$
Immatriculation	965	32 856 \$
Quote-part Transport adapté	970	12 840 \$
Quote-part Carrefour Jeunesse Desjardins	970	7 200 \$
Total des dépenses incompressibles pour 2012 :		6 085 347 \$
Total du budget de VRR :		8 026 125 \$
Total du budget de l'AGGLOMÉRATION :		827 570 \$
% sur les budgets de VRR & AGGLO :		68,73%

ADOPTÉE

MODIFICATION À LA POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET DE PAIEMENT DE FRAIS DE CONGRÈS, COLLOQUES ET AUTRES (RÉSOLUTION NUMÉRO 183/02-05-11)

ATTENDU qu'une politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres a été adoptée le 28 avril 2003 par la résolution numéro

010/16-01-12
Modifiée par la
résolution numéro
190/02-05-16

Modifiée par la
résolution numéro
202/07-05-12



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

230 et a été modifiée le 13 avril 2004 par la résolution numéro 138 et le 2 mai 2011 par la résolution numéro 183;

ATTENDU que cette politique s'applique aux élus et au personnel cadre et non cadre de la Ville;

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter une modification à cette politique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De modifier la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres adoptée le 28 avril 2003 par la résolution numéro 230/28-04-03 et modifiée le 13 avril 2004 par la résolution numéro 138/13-04-04 et le 2 mai 2011 par la résolution numéro 183/02-05-11, tel que présenté au document daté du 16 janvier 2012, dans le but de soustraire le mot « colloques » de la rubrique « congrès, colloques : pour le personnel cadre et non cadre de la Ville » de ladite politique, et ce, dans le but que le taux fixe pour la nourriture et les frais divers ne soit plus applicable pour les colloques.

Que cette politique soit refondue pour tenir compte de la modification qui précède et fasse partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduite.

ADOPTÉE

011/16-01-12

APPROPRIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'ACHAT D'UN SERVEUR PG

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'approprier jusqu'à un maximum de 5 000,00 \$ à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité pour l'achat d'un serveur PG et d'une unité de « network attached storage ».

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

012/16-01-12

AUTORISATION DE PARTICIPATION AUX ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mairesse, Mme Déborah Bélanger, la conseillère Mme Diane Gargantini et les conseillers MM. Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay à participer aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) qui auront lieu à Gatineau du 9 au 12 mai 2012 au coût d'inscription de 880,00 \$ chacun plus les taxes applicables.

De leur rembourser les frais encourus conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

013/16-01-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

ADHÉSIONS À DES ASSOCIATIONS ET CORPORATIONS PROFESSIONNELLES

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général, M. Alain Deslauriers, la trésorière et la greffière adjointe à adhérer à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

D'autoriser le greffier et directeur général adjoint à adhérer à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) et au Barreau du Québec.

D'autoriser le directeur du Service d'urbanisme, la directrice adjointe du Service d'urbanisme, l'inspecteur en bâtiment, M. Jean Séguin, et l'inspectrice en bâtiment, Mme Amélie Vaillancourt-Lacas, à adhérer à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ).

D'autoriser la Ville à adhérer à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).

De défrayer ces coûts d'adhésion, incluant les frais d'assurance responsabilité professionnelle.

ADOPTÉE

014/16-01-12

FORMATIONS ET CONGRÈS

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général, M. Alain Deslauriers, à participer aux sessions de formation offertes par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

D'autoriser la trésorière et la greffière adjointe à participer aux sessions de formation ainsi qu'au congrès offerts par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

D'autoriser le greffier et directeur général adjoint à participer, au choix de ce dernier, aux sessions de formation ainsi qu'au congrès offerts par la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) ou par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) et de défrayer les coûts d'inscription s'y rapportant.

D'autoriser le directeur du Service d'urbanisme, la directrice adjointe du Service d'urbanisme, l'inspecteur en bâtiment, M. Jean Séguin, et l'inspectrice en bâtiment, Mme Amélie Vaillancourt-Lacas, à participer au congrès annuel de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ), selon les modalités déterminées par le directeur du Service d'urbanisme.

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture et le directeur adjoint du Service des loisirs et de la culture, M. Patrick Cyr, à participer au congrès annuel de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM).

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives, conformément à la politique de remboursement et de paiement de frais de congrès, colloques et autres en vigueur à la Ville.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

015/16-01-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

ADHÉSIONS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) ET AU CENTRE DE RESSOURCES MUNICIPALES (CRM)

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2012 et d'en défrayer le coût au montant de 2 264,18 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser l'adhésion au Centre de ressources municipales (CRM) pour l'année 2012 et d'en défrayer le coût au montant de 4 053,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

016/16-01-12

PUBLICATION DANS LES JOURNAUX POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la publication des divers avis publics, diverses offres d'emploi et annonces des différents services de la Ville (incluant l'Agglomération) dans le Journal L'Information du Nord au coût de 15,00 \$ le module pour l'année 2012.

ADOPTÉE

017/16-01-12

LETTRES D'ENTENTE NUMÉROS 2009-14 ET 2009-23 AVEC LE SYNDICAT

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner la conclusion des lettres d'entente numéros 2009-14 et 2009-23 intervenues avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2867, telles lettres d'entente dûment signées par la mairesse et le directeur général, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

018/16-01-12

EMBAUCHE AU POSTE TEMPORAIRE DE COMMIS-COMPTABLE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche de Mme Carrol Pépin, à titre de commis-comptable temporaire à compter du 16 janvier 2012, selon les dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

019/16-01-12

DESTRUCTION DE BOÎTES DE DOCUMENTS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le greffier à procéder à la destruction des boîtes de documents rendus à échéance de conservation en 2012 selon le calendrier de conservation de la Ville de Rivière-Rouge, tel que plus amplement détaillé aux documents complétés le 12 janvier 2012 et ceux qui le seront en 2012 par Mme Josée Fournier, adjointe administrative.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

020/16-01-12

*Modifiée par la
résolution numéro
221/04-06-12*

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

MANDAT POUR LA RÉALISATION D'UN SONDAGE DE NOS CITOYENS

Il est proposé par la conseillère Diane Gargantini,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De confier un mandat à la firme « Léger Marketing inc. » afin de réaliser un sondage des citoyens(nes) de la Ville de Rivière-Rouge pour une somme de 12 350,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à l'offre de cette entreprise de janvier 2012.

D'autoriser la mairesse et le directeur général adjoint à signer ledit mandat pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

Que les coûts liés à ce mandat soient acquittés à même le surplus accumulé de la Ville de Rivière-Rouge dans le cadre de ses compétences de proximité.

ADOPTÉE

021/16-01-12

MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR UN AUDITEUR

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De confier un mandat de services professionnels à M. Daniel Tétréault, comptable agréé, pour la vérification des états financiers de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2011, comprenant les états financiers de l'Agglomération pour le même exercice, en contrepartie de la somme de 9 750,00 \$ plus les taxes applicables, conformément à l'offre de service de M. Tétréault datée du 22 novembre 2011.

ADOPTÉE

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

022/16-01-12

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 194 CONCERNANT LES ENTENTES SUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX MUNICIPAUX RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Normand Girouard lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 19 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent projet de règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du projet de règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par le greffier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

Que le Conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 194 concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures.

Que conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit soumis à la consultation publique le 30 janvier 2012, tel que mentionné à l'avis public éventuel à cet effet.

ADOPTÉE

023/16-01-12

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 194

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

De tenir une assemblée publique de consultation, présidée par la mairesse, lundi le 30 janvier 2012 à compter de 19h30 à la salle du Conseil municipal située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge, pendant laquelle le projet de règlement numéro 194, concernant les ententes sur la réalisation de travaux municipaux relatifs aux infrastructures, sera présenté et expliqué.

Les personnes et organismes qui désireront s'exprimer seront entendus.

ADOPTÉE

024/16-01-12

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 195 MODIFIANT L'ARTICLE 5.7 DU RÈGLEMENT NUMÉRO 176 VISANT À AIDER UN PROPRIÉTAIRE À METTRE EN PLACE UNE INSTALLATION SEPTIQUE CONFORME

CONSIDÉRANT QU' un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. le conseiller Yves Sigouin lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 19 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QU' une copie du présent règlement a été remise à chaque membre du Conseil municipal plus de deux (2) jours juridiques avant la présente séance et que tous les membres du Conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT QUE l'objet du règlement, sa portée, son coût et, le cas échéant, le mode de financement, le mode de paiement et de remboursement ont été précisés par le greffier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter le « Règlement numéro 195 modifiant l'article 5.7 du règlement numéro 176 visant à aider un propriétaire à mettre en place une installation septique conforme ».

ADOPTÉE

Le texte intégral du règlement numéro 195 modifiant l'article 5.7 du règlement numéro 176 visant à aider un propriétaire à mettre en place une installation septique conforme est reproduit au livre des règlements.



No de résolution
ou annotation

025/16-01-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

SÉCURITÉ PUBLIQUE

MANDAT À UN AVOCAT RELATIVEMENT À UN BÂTIMENT QUI CONSTITUE UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De confier un mandat de services professionnels à la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associés, avocats, pour entreprendre toute procédure judiciaire appropriée en vertu de l'article 6 alinéa 2 de la *Loi sur la sécurité incendie* et des articles 231, 232 et 233 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* contre le propriétaire du bâtiment situé au 900, rue Boileau, à Rivière-Rouge, afin de l'obliger à placarder les différentes ouvertures du bâtiment, dont notamment les ouvertures des fenêtres, celles de la toiture et celle de l'entrée du bâtiment, pour empêcher tout étranger d'y entrer et, à défaut par le propriétaire de s'exécuter, que la Ville de Rivière-Rouge soit autorisée à exécuter lesdits travaux et que le coût en constitue une créance prioritaire sur l'immeuble, au même titre et selon le même rang que les créances visées au paragraphe 5 de l'article 2651 du *Code civil*, étant entendu que le coût des travaux soit garanti par une hypothèque légale sur l'immeuble.

ADOPTÉE

TRANSPORT ROUTIER

026/16-01-12

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De demander à M. Sylvain Pagé, député de Labelle, d'appuyer notre demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec pour l'amélioration du réseau routier local pour chaque secteur de la Ville de Rivière-Rouge identifié ci-dessous, pour un total de 282 830,00 \$ plus les taxes applicables :

- Secteur L'Annonciation : réfection de la rue Boileau et de la montée Charbonneau sur 315 mètres linéaires plus les bordures, coût des travaux : 65 700,00 \$ plus les taxes applicables;
- Secteur Marchand : montée Bigras (réfection de fossés, chargement des fondations et pavage de la chaussée sur 430 mètres linéaires), coût des travaux : 72 840,00 \$ plus les taxes applicables;
- Secteur Marchand : chemin Fex (chargement des fondations de MG-56 et de MG-20), coût des travaux : 18 500,00 \$ plus les taxes applicables;
- Secteur Marchand : chemin du Lac-Marsan Ouest (réparation des fondations en bitume sur plus ou moins 350 mètres linéaires, chargement et pavage), coût des travaux : 55 290,00 \$ plus les taxes applicables;
- Secteur Sainte-Véronique : chemin du Lac-Kiamika (réparation de pavage), coût des travaux : 30 000,00 \$ plus les taxes applicables;
- Secteur Sainte-Véronique : chemin Lalonde (réfection des fossés), coût des travaux : 15 000,00 \$ plus les taxes applicables;
- Secteur Sainte-Véronique : montée Bédard (chargement des fondations de MG-20, refaire les fossés et faire une nouvelle virée), coût des travaux : 25 500,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

027/16-01-12

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) : ENTRETIEN HIVERNAL DE LA ROUTE 117

CONSIDÉRANT que depuis le début de la période hivernale plusieurs accidents impliquant des blessés et des morts se sont produits sur la route 117 appartenant au ministère des Transports du Québec (MTQ) à l'intérieur des limites du territoire de la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que l'entretien hivernal de cette route, particulièrement dans le tronçon se situant à l'extrémité Sud du territoire de la Ville de Rivière-Rouge, relève de l'entrepreneur mandaté à cette fin par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal et plusieurs citoyens de la Ville de Rivière-Rouge ont remarqué, au cours des dernières semaines, un entretien hivernal de moindre envergure sur ce tronçon de la route 117 par rapport à d'autres tronçons se situant à l'extérieur du territoire de la Ville de Rivière-Rouge mais quand même à proximité de celui-ci;

CONSIDÉRANT que cette situation et la configuration de la route à cet endroit affectent la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT que des mesures préventives et curatives devaient être mises en place à cet endroit sur la route 117 pour éviter des accidents avec décès et blessures;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'accentuer l'entretien hivernal de la route 117 sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge avec la mise en place de déglacant, tant de façon curative que préventive, particulièrement dans le tronçon se situant au Sud du territoire de la Ville de Rivière-Rouge et d'apposer aux abords de chaque voie de circulation Sud et Nord, avant d'entrer dans ce tronçon, une signalisation latérale lumineuse indiquant aux usagers de diminuer leur vitesse puisqu'il s'agit d'une zone à risque d'accidents.

De transmettre une copie de la présente résolution à M. Luc Cossette, directeur des Laurentides-Lanaudière au ministère des Transports du Québec, à M. Pierr Thibault, chef du Centre de services Mont-Laurier au ministère des Transports du Québec, au député de Labelle, M. Sylvain Pagé, et à M. Pierre Flamand, président du Comité SOS 117.

ADOPTÉE

028/16-01-12

PROJETS 2012 DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) À RIVIÈRE-ROUGE

CONSIDÉRANT qu'il a été convenu en 2009 que le ministère des Transports du Québec (MTQ) procéderait à effectuer des travaux de réfection de la chaussée à l'été 2012 sur la route 117 puisque cette portion de la route 117 deviendra une route municipale suivant un futur décret;

CONSIDÉRANT que par un courriel du 10 janvier 2012, le ministère des Transports du Québec a demandé à la Ville si elle souhaitait apporter des modifications à la chaussée existante notamment au niveau de la largeur des voies, l'ajout de voies cyclables ou d'autres projets de ce genre;

CONSIDÉRANT que la Ville désire que certains travaux soient intégrés à ceux du MTQ en 2012 et que les coûts soient acquittés par ce dernier;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) d'intégrer aux travaux prévus sur la section Nord et Sud de la rue L'Annonciation la pose de bordures de rue, soit du côté Est de la rue L'Annonciation Nord et du côté Ouest de la rue L'Annonciation Sud, aux endroits où sont prévus les travaux du ministère en 2012.

ADOPTÉE

029/16-01-12

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) : CADASTRAGE DES VOIES DE DESSERTES DU NOUVEAU CONTOURNEMENT DE LA ROUTE 117

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) de faire cadastrer les voies de dessertes (qui ont été conçues pour désenclaver les lots) du nouveau contournement de la route 117 sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge avant leur cession à la Ville.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

030/16-01-12

ADHÉSION AU RÉSEAU ENVIRONNEMENT POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'adhésion au Réseau environnement pour l'année 2012 et d'en défrayer le coût au montant de 253,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

031/16-01-12

ADHÉSION AU RÉSEAU RUES PRINCIPALES POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'adhésion au Réseau Rues principales pour l'année 2012 et d'en défrayer le coût au montant de 1 700,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

032/16-01-12

APPROBATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA RÉALISATION DE TRAVAUX EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT, D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE

ATTENDU que l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme avec les municipalités du territoire et la MRC d'Antoine-Labelle est échue depuis le 31 décembre 2011;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a transmis à la Ville une nouvelle entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique devant débuter en 2012 et prenant fin le 31 décembre 2014;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver l'entente relative à la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique, devant intervenir entre les municipalités du territoire, dont la Ville de Rivière-Rouge, et la MRC d'Antoine-Labelle, telle que préparée par la MRC d'Antoine-Labelle.

D'autoriser la mairesse et le directeur général ou le directeur général adjoint à signer ladite entente pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

033/16-01-12

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA « POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ 2007-2014 »

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et de la culture à présenter, signer et déposer, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, une demande de subvention dans le cadre du programme de la « Politique nationale de la Ruralité 2007-2014 » auprès du Centre local de développement (CLD) de la MRC d'Antoine-Labelle pour le projet suivant :

- ouverture d'un Centre de services pour la Maison des Jeunes « Carrefour Jeunesse-Desjardins » dans le secteur Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

034/16-01-12

PLAISIRS D'HIVER 2012

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par la conseillère Diane Gargantini et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la préparation et la tenue d'activités, par le Service des loisirs et de la culture de la Ville, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver » édition 2012, le tout pour une dépense nette totale ne devant pas excéder 6 250,00 \$.

ADOPTÉE

035/16-01-12

VERSEMENT DE SUBVENTIONS À DES ORGANISMES POUR 2012

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement des subventions aux organismes sans but lucratif conformément aux montants et aux organismes sociaux, culturels ou sportifs sans but lucratif identifiés à la liste du budget 2012 portant le titre « Tableau résumé des demandes de subvention pour l'année 2012 » totalisant 37 800,00 \$ préparée par la trésorière pour l'année 2012, le tout en suivant la procédure suivante :

- que le Service de la trésorerie fasse le versement desdites subventions, au cours de l'année 2012, dès réception d'une recommandation de versement provenant du



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

directeur du Service des loisirs et de la culture ou du directeur général de la Ville,
le tout faisant suite à une demande écrite de l'organisme visé par cette subvention.

ADOPTÉE

036/16-01-12

RECONNAISSANCE POUR LE « FESTIVAL SPORTIF HIVERNAL » LES JEUX D'HIVER 50+ DU RÉSEAU FADOQ DES LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE le Réseau FADOQ des Laurentides fait la promotion d'un vieillissement actif par la pratique de sports de plein air hivernaux auprès des personnes de 50 ans et plus sur le territoire de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme est promoteur d'un « *Festival sportif hivernal* » les Jeux d'hiver 50+, un événement régional à portée provinciale axé autour du hockey, du ski alpin, du ski de fond, de la raquette et du curling, qui sera réalisé pour une 4^e édition du 31 janvier au 5 février 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation d'un événement d'envergure régionale, tel que celui-ci, aura un impact positif sur le récréotourisme dans les Laurentides, tout en démontrant le dynamisme qui persiste chez les personnes de 50 ans et plus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse le « *Festival sportif hivernal* » les Jeux d'hiver 50+ pour sa valeur positive à l'égard de la promotion de saines habitudes de vie chez les personnes de 50 ans et plus de sa communauté.

Que le Conseil municipal reconnait qu'un événement de cette envergure ait besoin, pour sa promotion et sa réalisation, de subventions provenant d'instances régionales ou gouvernementales appropriées.

ADOPTÉE

037/16-01-12

RECONNAISSANCE POUR L'ORGANISATION DES JEUX FADOQ DES LAURENTIDES

CONSIDÉRANT QUE le Réseau FADOQ des Laurentides fait la promotion d'un vieillissement actif par l'intégration de saines habitudes de vie auprès des personnes de 50 ans et plus sur le territoire de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme réalisera, du 22 mai au 7 juin 2012, les 15^e Jeux FADOQ des Laurentides, un événement régional qui permet aux personnes de 50 ans et plus de participer à des épreuves sportives et récréatives qui seront présentées dans les huit MRC de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau FADOQ des Laurentides publie un Programme officiel des jeux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse l'organisation des Jeux FADOQ des Laurentides pour sa valeur positive sur la santé des citoyens de 50 ans et plus de sa communauté.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

Que le Conseil municipal recommande aux instances régionales de prévoir un soutien financier afin de permettre la réalisation annuelle d'un événement de cette envergure.

Que le Conseil municipal s'engage à verser un montant de 100,00 \$ pour l'inscription de son emblème municipal dans le Programme officiel des jeux de 2012.

Que la Ville informe ses citoyens de 50 ans et plus de la tenue des Jeux FADOQ des Laurentides selon ses moyens de communication habituels.

ADOPTÉE

038/16-01-12

RECONNAISSANCE DU PROGRAMME QUALITÉ LOGI-ÊTRE DU RÉSEAU FADOQ

CONSIDÉRANT QUE « FADOQ – Région des Laurentides » est un organisme à but non lucratif qui défend les droits collectifs des personnes de 50 ans et plus;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau FADOQ des Laurentides a développé, grâce à des fonds dédiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux et par le ministère de la Famille et des Aînés, le Programme Qualité Logi-être (PQLE), un programme volontaire d'appréciation de la qualité de l'environnement humain et physique des résidences privées pour aînés. Ce programme mesure la satisfaction des résidents, fait une classification ainsi qu'une différenciation des résidences basées sur une analyse de la qualité qui seront décrites dans un bottin de références;

CONSIDÉRANT QUE le PQLE représente un programme reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux comme étant complémentaire à la Certification gouvernementale des résidences privées pour personnes âgées dans les Laurentides;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge reconnaisse le Programme Qualité Logi-être du Réseau FADOQ qui apprécie et classifie les résidences privées pour personnes âgées sur le territoire de la région des Laurentides.

ADOPTÉE

039/16-01-12

ACHAT D'UN DÉFIBRILLATEUR

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'acheter de la compagnie « Sentinel inc. » un défibrillateur « HeartStart FRx » avec différents accessoires et une présentation de l'appareil, pour une somme de 2 170,00 \$ plus les taxes applicables, tel que révélé à la soumission S-1592 datée du 13 janvier 2012 de cette entreprise.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JANVIER 2012

DIVERS

040/16-01-12

PROJET DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE « J'AIME ÇA TU M'ENCOURAGES! »

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la trésorière à verser une somme de 105,00 \$ à Zone Emploi pour le projet du Comité Action Persévérance visant la persévérance scolaire « J'aime ça tu m'encourages! ».

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les membres du Conseil et le greffier et directeur général adjoint répondent aux questions adressées par le public.

041/16-01-12

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h32.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme la mairesse donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LE GREFFIER

Déborah Bélanger

Pierre St-Onge